RÉSEAU BRETAGNE

PAEJ

Point Accueil Ecoute Jeunes

LES PAEJ EN BRETAGNE

2024

Document à l'attention des professionnel.le.s

QU'EST-CE QU'UN PAEJ ?

- Accueil de jeunes de 12 à 25 ans (11-30 ans sur certains territoires) et membres de leur entourage.
- Dispositif généraliste, de proximité, désinstitutionnalisé et déspécialisé.
- Des accompagnements sans visée de soin, sans visée thérapeutique à proprement parler, même si l'enjeu est évidemment un allègement de la souffrance, des difficultés énoncées lors de l'accueil.

SES VALEURS

- Inconditionnalité de l'accueil : Il garantit que toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande bénéficie d'une écoute attentionnée, dans le respect du principe de libre adhésion des personnes. En somme, pas d'accueil standardisé qui vaudrait pour tous mais un accueil au un par un, selon la demande accueillie.

- Anonymat : Nulle vérification de l'identité, aucune lourdeur administrative. Tout ceci afin de faciliter la venue des jeunes, pour rendre accessible ce lieu qui est le leur.

- Gratuité : Dans un souci d'accessibilité forte, gratuité pour les jeunes comme pour leur entourage.

- Confidentialité : Chaque professionnel qui exerce au sein d'un PAEJ, quelque soit sa formation, garantit que la parole déposée lors d'une rencontre au PAEJ sera préservée, qu'elle ne sera pas transmise à l'entourage ou aux professionnels gravitant autour de la situation, à moins d'un échange préalable avec la personne concernée et avec son accord. Seul le cadre de la loi relative à la protection de l'enfance et plus globalement concernant toute personne en situation de danger peut venir rompre cette confidentialité.

- Libre adhésion : Nulle personne ne sera obligée de venir au PAEJ si elle ne le souhaite pas. Un proche, un professionnel, peuvent s'inquiéter pour un jeune, vouloir son bien, mais si le jeune ne souhaite pas s'inscrire dans une démarche d'accompagnement, nous accueillerons ce refus ... pour peut-être mieux l'accueillir lorsqu'il sera prêt à venir nous rencontrer.

Ces valeurs permettent aux jeunes qui le souhaitent de trouver au PAEJ un accueil et une écoute sans en passer par l'accord, l'autorisation, la demande d'un adulte qui se voudrait référent, y compris pour les jeunes mineurs.

PORTE D'ENTRÉE D'UN PAEJ ?

- Comme énoncé précédemment, les PAEJ accueillent tous les jeunes ou membres de l'entourage qui en font la demande, quelle que soit la nature de cette dernière.
- Les demandes les plus fréquemment accueillies sont : mal-être, souffrance, angoisse, dévalorisation, échec, conflits, difficultés scolaires ou relationnelles ; décrochage social, scolaire ; vie affective et sexuelle ; doutes et questionnements divers ; etc.

SES MISSIONS

- Ecoute individuelle des jeunes, mais aussi des membres de leur entourage :

Chaque jeune peut être reçu pour une écoute individuelle et particularisée, c'est-à-dire au cas par cas. Aucune standardisation.
L'entourage du jeune peut également être reçu : soit dans le cadre de l'accompagnement de son jeune, soit pour une écoute individuelle et particularisée à l'attention du parent sans que le jeune dont le parent vient parler ne soit reçu.

- Orientation et ré-orientation des jeunes et de leur famille :

Un jeune peut s'adresser au PAEJ et être adressé vers un partenaire qui saura davantage répondre à ses besoins (ex : CIO, Planning familial, Médecin traitant, Relais vers la psychiatrie, etc.). Chacune de ces orientations peut signifier la fin de l'accompagnement au PAEJ, ou au contraire signifier un accompagnement conjoint et parallèle.

- Actions collectives à visée de prévention :

Qu'il s'agisse d'informer et de communiquer sur nos missions auprès des jeunes, ou d'échanger sur une thématique particulière (ex : dans les établissements scolaires, Missions Locales, Centre Sociaux, etc.).

- Travail étroit avec les partenaires susceptibles de rencontrer les jeunesses :

Faire des points régulièrement sur la situation d'un jeune, monter des projets à destination des jeunes et de leur famille pour sensibiliser, pour rencontrer des publics parfois éloignés de nos offres d'écoute, participer aux réunions partenariales sur le territoire d'intervention du PAEJ pour maintenir la connaissance des différents acteurs et celles des politiques publiques.

LES MEMBRES DU RESEAU

A ce jour, la région Bretagne comptabilise 19 PAEJ. Plus d'une quarantaine d'écoutants y exercent leurs missions au quotidien. Le Réseau est constitué de 11 membres et structuré au niveau territorial de la manière suivante :

Chaque membre du Réseau s'engage à :

- Proposer un accueil et une écoute inconditionnelle, immédiate, gratuite, anonyme et confidentielle des adolescents, jeunes adultes, et des membres de l'entourage.
- Apporter un soutien éducatif, psychologique et social, dans le respect des besoins des publics accueillis, en individuel et/ou en collectif.
- Accompagner et orienter les jeunes et leur entourage, sur les aspects psychologiques, sociaux et éducatifs.
- Favoriser l'accès des jeunes aux dispositifs de droit commun et aux politiques spécifiques de jeunesse.
- Garantir un « aller vers » les publics les plus éloignés des dispositifs de droit commun.
- Contribuer à une prévention généraliste des ruptures.
- Assurer une médiation avec le public jeune et son entourage immédiat.
- Accueillir les questions liées à la parentalité.
- Soutenir des sessions de partage et de réflexion autour des pratiques des professionnels.

Pour joindre les professionnel.le.s du Réseau Bretagne des PAEJ

COORDONNÉES DES PAEJ

ILLE ET VILAINE

NOM DU PAEJ	MAIL	TEL	OUVERTURE
PAEJ Pays de Saint-Malo	paej@mlstmalo.bzh	06.30.22.17.61	Du lundi au vendredi
PAEJ Le SäS-Rennes	sas@le4bis-ij.com	02.99.31.87.35	Du mardi au vendredi 14h à 18h
PAEJ Pays de Fougères	paej@mlf.bzh	07.56.18.04.16 06.73.69.01.65	Du lundi au vendredi
PAEJ Pays de Redon	paej@ml-redon.com	07.88.49.15.60	Du lundi au vendredi
PAEJ Porte de Bretagne	louise.colin@paej-portedebretagne.fr martin.rault@paej-portedebretagne.fr	07.85.95.07.41 06.02.19.68.79	Du lundi au vendredi

CÔTES D'ARMOR

NOM DU PAEJ	MAIL	TEL	OUVERTURE
PAEJ Le Lieu-Dit	lieudit@beauvallonasso.fr	02.96.61.16.48	Du mercredi au vendredi
PAEJ Pass'age	passage@beauvallonasso.fr	02.96.23.24.71	Du mercredi au vendredi
PAEJ Le Lieu	lieu.paimpol@fondationbonsauveur.fr	02.96.55.37.41	lundi, mercredi, vendredi : ouvert au public mardi et jeudi : sur rendez-vous
PAEJ Capjeunes Pays de Guingamp	paej.capjeunes@sesam-bretagne.fr	02.96.40.07.27	Du lundi au vendredi
PAEJ Parenthèse Pays de Loudéac	paejloudeac@beauvallonasso.fr	06.07.97.42.17	Du lundi au vendredi midi
PAEJ Pays de Dinan	paej@mldinan.fr	02.96.85.44.38	Du lundi au vendredi
PAEJ Oxyjeunes Pays Centre Ouest Bretagne	paej.oxyjeunes@sesam-bretagne.fr	02.98.99.41.86	Du lundi au vendredi midi

COORDONNÉES DES PAEJ

FINISTERE

NOM DU PAEJ	MAIL	TEL	OUVERTURE
PAEJ Pays de Cornouaille	paej.cornouaille@lespepbretagne.org	06.71.34.90.61	Du lundi au vendredi
PAEJ Pays de Brest	paej.brest@lespepbretagne.org	06.72.83.35.70	Du lundi au vendredi
PAEJ Pays de Morlaix	paej.paysdemorlaix@sesam-bretagne.fr	02.98.69.70.76	Du lundi au vendredi
PAEJ Oxyjeunes Pays Centre Ouest Bretagne	paej.oxyjeunes@sesam-bretagne.fr	02.98.99.41.86	Du lundi au vendredi midi

MORBIHAN

NOM DU PAEJ	MAIL	TEL	OUVERTURE
PAEJ Pays de Vannes	contact@paej-paysdevannes.fr	06.48.60.62.40	Lundi au vendredi midi
PAEJ Pays d'Auray	paej.auray@orange.fr	06.02.14.63.06	Lundi et mercredi 14h30-17h00
PAEJ Pays de Lorient	paej.paysdelorient@sesam-bretagne.fr	02.97.21.63.71	Du lundi au vendredi
PAEJ Pays de Pontivy	paej.paysdepontivy@sesam-bretagne.fr	02.97.35.44.23	Du lundi au vendredi
PAEJ Oxyjeunes Pays Centre Ouest Bretagne	paej.oxyjeunes@sesam-bretagne.fr	02.98.99.41.86	Du lundi au vendredi midi

RÉSEAU BRETAGNE

PAEJ

Point Accueil Ecoute Jeunes

Agence Régionale de Santé

Région BRETAGNE

ALLOCATIONS FAMILIALES